

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Procès-verbal de la deux cent soixante-neuvième assemblée ordinaire de la MRC du Haut-Saint-François tenue au centre administratif de la MRC le mercredi 15 octobre 2008.

1/ Ouverture de l'assemblée

2/ Présence des représentants municipaux

- M. Marc Reid, préfet
- M. Fabien Morin, Ascot Corner
- M. Marc-Jacques Gosselin, Bury
- M. Jean-René Ré, Chartierville
- M. Patrice Dodier, Cookshire-Eaton
- M^{me} Nicole Robert, Dudswell
- M. Martin Mailhot, East Angus
- M. Normand Côté, Hampden
- M. Claude Lecomte, Newport
- M^{me} Céline Gagné, Lingwick
- M. André Perron, Saint-Isidore-de-Clifton
- M^{me} Solange Bouffard, Scotstown
- M. Jean-Claude Dumas, Weedon
- M. Kenneth Coates, Westbury

Ainsi que : M. Dominic Provost, secrétaire-trésorier
M. Claude Brochu, personne ressource
M. Martin Maltais, secrétaire-trésorier adjoint

3/ Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 2008-10-4216

Sur la proposition de Fabien Morin, appuyée par Solange Bouffard, **IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant:

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Présence des représentants municipaux
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Présence du public dans la salle
Myrtho Ouellette, CJE du Haut-Saint-François
- 5- Procédure de réunion
- 6- Démission au poste de préfet
- 7- Retour sur les propositions concernant les droits de votes au conseil
Répartition des voix des membres du conseil (point reporté de la dernière assemblée)
- 8- Adoption du procès-verbal
17 septembre 2008
- 9- Aménagement, urbanisme, géomatique et forêt
Programme visant à contrer les algues bleues (PAPA) – octroi du mandat
- 10- Rapport financier
Adoption des comptes
Prévisions financières au 31 décembre 2008
Préparation du budget 2009
- 11- Schéma de couverture de risques incendies - suivi
- 12- Comité administratif
Élection (point reporté de la dernière assemblée)
Remplacement de M. Normand Potvin
- 13- Site d'enfouissement L.E.T.
Avancement des travaux d'ingénierie

- Emprunt – travaux au futur LET
- 14- Réforme MRC-CLD
 - Plan de communication - suivi
- 15- Développement local
 - Déploiement d'internet haute vitesse
 - Réforme des fonds et programmes d'aide du CLD
 - Mesures spéciales pour les municipalités déstructurées et les villes monoindustrielles
 - Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées
 - Budget de développement
- 16- Période de questions du public dans la salle
- 17- Réunions du comité administratif
 - 3 septembre
 - 17 septembre
 - Avis de motion – règlement sur les sessions du comité administratif
- 18- Dépôt des rapports du préfet, du préfet suppléant et des membres du CA
- 19- Correspondance
- 20- Questions diverses
 - Résolution d'appui – surlargeurs de la voir ferrée
 - Lettre de félicitation – Élection de Mme France Bonsant
 - Convalescence – M. Normand Potvin
- 21- Levée de l'assemblée

4/ Présence du public dans la salle

Myrtho Ouellette, CJE du Haut-Saint-François

Madame Ouellette présente le projet Place aux jeunes qui offre un séjour exploratoire à des jeunes désirant venir s'établir ou revenir dans le territoire. Elle mentionne aussi brièvement l'implication du CJE dans le projet de Cité école de la Polyvalente Louis-St-Laurent, projet qui vise à développer le sentiment d'appartenance chez les jeunes.

Hélène Dumais, St-Isidore-de-Clifton

Madame Dumais souhaite savoir qui sont les membres du comité « LET » et quand celui-ci siégera. On lui nomme les membres que sont Mme Céline Gagné, M. Normand Potvin, M. Marc-Jacques Gosselin, M. Patrick Langlois et elle-même. On mentionne qu'aucune rencontre n'a eu lieu depuis la constitution de ce comité et qu'aucune autre n'est prévue pour le moment. La raison est qu'il n'y a pas d'évolution tangible du dossier de traitement des matières de Sherbrooke et donc des moyens pour les valoriser.

5/ Procédure de réunion

Monsieur Lecomte demande quelle sera la procédure adoptée pour le fonctionnement des réunions puisque selon lui, les interventions ne sont pas toutes traitées de la même façon au sein du conseil. M. le préfet répond qu'il fera de son mieux afin de traiter toutes les interventions avec équité et justesse.

6/ Démission au poste de préfet

Monsieur Reid annonce de nouveau que sa démission sera effective à compter du 3 novembre prochain puisqu'il l'avait déjà fait dans la semaine du 6 octobre via un courriel aux municipalités. Il expose sommairement les motifs expliquant cette décision.

En complément, Claude Brochu expose les tenants et aboutissants légaux de cette décision. Les élus échangent sur divers aspects de cette démission à venir. Ils auront le choix entre une élection par la population ou une cooptation par le conseil des maires. Les candidats doivent démissionner de leur poste de maire.

Messieurs Claude Lecomte et André Perron dépose une convocation d'une rencontre spéciale du conseil des maires, le 19 novembre prochain, à 19h30, avec un seul point à l'ordre du jour : élection du préfet. Ils déposent la convocation à leurs collègues et demandent au secrétaire-trésorier de s'assurer de compléter la distribution.

7/ Retour sur les propositions concernant les droits de votes au conseil

Les discussions reprennent sur les points laissés sur la table lors des deux dernières assemblées du conseil.

Une précision sur l'amendement de Normand Potvin est apporté par Claude Brochu à l'effet que le sens de la position est la suivante, soit 1 voix pour les municipalités dont la population se situe entre 1 et 1586 habitants, 2 voix pour les municipalités dont la population se situe entre 1587 et 3173 habitants, 3 voix pour les municipalités dont la population se situe entre 3174 et 4761 habitants et ainsi de suite.

RÉSOLUTION N° 2008-10-4217

Sur la proposition de Jean-René Ré, appuyée par Nicole Robert, **IL EST RÉSOLU** de sous amender la proposition apportée par Normand Potvin comme suit :

- 1 voix pour les municipalités ayant entre 1 et 1586 habitants,
- 2 voix pour les municipalités ayant entre 1587 et 3173 habitants,
- 3 voix pour les municipalités ayant entre 3174 et 4761 habitants

et ainsi de suite, afin d'établir l'intervalle pour les votes supplémentaires accordés à chaque municipalité.

**ADOPTÉE sur division
Claude Lecomte désire que le résultat
du vote apparaisse aux minutes d'assemblée**

	POP	VOIES		EN FAVEUR		EN DÉSACCORD	
				POP	VOIES	POP	VOIES
ASCOT CORNER	2622	3	o	2622	3	0	0
BURY	1273	2	n	0	0	1273	2
CHARTIERVILLE	391	1	o	391	1	0	0
COOKSHIRE-EATON	5114	6	o	5114	6	0	0
DUDSWELL	1746	2	o	1746	2	0	0
EAST ANGUS	3434	4	o	3434	4	0	0
HAMPDEN	224	1	n	0	0	224	1
LA PATRIE	810	1	n	0	0	810	1
LINGWICK	475	1	n	0	0	475	1
NEWPORT	826	1	n	0	0	826	1
SCOTSTOWN	612	1	o	612	1	0	0
ST-ISIDORE	799	1	n	0	0	799	1
WEEDON	2781	3	o	2781	3	0	0
WESTBURY	959	1	n	0	0	959	1
TOTAL	22066	28		16700	20	5366	8
MAJORITÉ POPULATION		11034		MAJORITÉ			
MAJORITÉ DES VOTES		15		MAJORITÉ			

RÉSOLUTION N° 2008-10-4218

CONSIDÉRANT QUE la démocratie dans les pays développés est basée sur une représentativité qui tient compte du nombre d'électeurs, d'habitants, de membres, d'adhérents, que l'on représente;

CONSIDÉRANT QUE le Canada fonctionne sur cette base et plus une province est peuplée plus elle a de députés;

CONSIDÉRANT QUE les centrales syndicales, les associations de coopérative, les organismes structurés fonctionnent dans leurs instances décisionnelles selon ce principe;

CONSIDÉRANT QUE presque l'ensemble des MRC du Québec fonctionne de cette façon;

CONSIDÉRANT QUE 6 des MRC de l'Estrie ont adopté le même fonctionnement;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Granit a 1 vote par 1000 habitants, celle du Val St-François 1 vote par 750 habitants, celle de Coaticook 1 vote par 500 habitants, ce qui légitime le fonctionnement de 1 par 1000 habitants de la MRC du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT la volonté de mettre fin au contexte négatif qui prévaut à la Table des maires de la MRC d Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT les dispositions de la loi électorale du Québec sur les élections et référendums;

Sur la proposition de Jean-René Ré, appuyée par Nicole Robert, **IL EST RÉSOLU** que le ratio du nombre de voix par municipalité de la MRC du Haut-Saint-François soit calculé selon les dispositions des articles pertinents de la loi électorale, c'est-à-dire : la population de la MRC divisée par le nombre de municipalités, ce qui établit la moyenne d'habitants donnant droit à 1 vote supplémentaire au vote de départ accordé à chaque municipalité. Cette moyenne est 22 214 habitants divisé par 14 = 1586.72 habitants.

**ADOPTÉE sur division
Claude Lecomte désire que le résultat
du vote apparaisse aux minutes d'assemblée**

	POP	VOIES		EN FAVEUR		EN DÉSACCORD	
				POP	VOIES	POP	VOIES
ASCOT CORNER	2622	3	o	2622	3	0	0
BURY	1273	2	n	0	0	1273	2
CHARTIERVILLE	391	1	o	391	1	0	0
COOKSHIRE-EATON	5114	6	o	5114	6	0	0
DUDSWELL	1746	2	o	1746	2	0	0
EAST ANGUS	3434	4	n	0	0	3434	4
HAMPDEN	224	1	n	0	0	224	1
LA PATRIE	810	1	n	0	0	810	1
LINGWICK	475	1	n	0	0	475	1
NEWPORT	826	1	n	0	0	826	1
SCOTSTOWN	612	1	o	612	1	0	0
ST-ISIDORE	799	1	n	0	0	799	1
WEEDON	2781	3	o	2781	3	0	0
WESTBURY	959	1	n	0	0	959	1
TOTAL	22066	28		13266	16	8800	12
MAJORITÉ POPULATION		11034		MAJORITÉ			
MAJORITÉ DES VOTES		15		MAJORITÉ			

8/ Adoption du procès-verbal

17 septembre 2008

RÉSOLUTION N° 2008-10-4219

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, appuyée par Jean-René Ré, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du conseil des maires du 17 septembre.

ADOPTÉE

9/ Aménagement, urbanisme, géomatique et forêt

RÉSOLUTION N° 2008-10-4220

Sur la proposition de Nicole Robert, appuyée par Jean-René Ré, **IL EST RÉSOLU** de mandater le COGESAF dans la réalisation des travaux découlant du programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert pour la MRC du Haut-Saint-François au montant de 39 859.88\$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

Rappelons qu'il s'agit d'une entrée et d'une sortie de fonds nette nulle.

10/ Rapport financier

Adoption des comptes

RÉSOLUTION N° 2008-09-4221

Sur la proposition de Solange Bouffard, appuyée par Jean-René Ré, **IL EST RÉSOLU** de procéder à leur paiement comme suit :

Salaires :	Septembre 2008	48443.53 \$
Comptes à payer :	Septembre 2008	216037.24 \$

ADOPTÉE

Je, soussigné, Dominic Provost, secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Saint-François, certifie que la MRC dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.

Dominic Provost, secrétaire-trésorier

Prévisions financières au 31 décembre 2008

Claude Brochu présente les prévisions financières au 31 décembre 2008. Il traite des principaux faits saillants et l'impact sur les surplus respectifs des différents départements. Ces prévisions seront classées aux archives.

RÉSOLUTION N° 2008-10-4222

Sur la proposition de Solange Bouffard, appuyée par Patrice Dodier, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le dépôt des prévisions financières au 31 décembre 2008.

ADOPTÉE

En complément, Claude Lecomte mentionne que le CA a dépassé son mandat concernant l'octroi d'un tarif de 42\$ la tonne à l'égard de la réception de déchets provenant de l'extérieur puisque le tonnage octroyé selon ce prix réduit par rapport à la position du conseil des maires surpasse largement les 17500\$ que le CA a comme marge de manœuvre.

Préparation du budget 2009

Dominic Provost invite les élus à réfléchir sur les orientations budgétaires 2009.

11/ Schéma de couverture de risques incendies

Martin Maltais expose l'état du dossier aux membres.

RÉSOLUTION N° 2008-10-4223

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur la sécurité incendie, les municipalités doivent établir, par MRC, un schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

ATTENDU QUE dans le cadre de l'élaboration dudit schéma, les municipalités doivent trouver des solutions afin d'améliorer la couverture de risques en sécurité incendie et répondre aux normes légales.

ATTENDU QUE les autorités locales ont déposé un plan de mise en œuvre pour combler les attentes du schéma de couverture de risques en sécurité incendie

À CES CAUSES,

Sur la proposition de Martin Mailhot, appuyée par Solange Bouffard, **IL EST RÉSOLU :**

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil des maires adopte les solutions retenues dans le cadre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC Le Haut-Saint-François.

ADOPTÉE sur division

M. Claude Lecomte désire que sa dissidence apparaisse aux minutes.

Martin Maltais informe à nouveau les élus qu'il y aura une rencontre informative ce jeudi 16 octobre afin d'exposer les tenants et aboutissants de la non adhésion de La Patrie au schéma. Jacques Blais expose les motifs pour lesquels sa municipalité refuse d'adhérer au schéma et questionne la pertinence de cette rencontre.

12/ Comité administratif

Élection (point reporté de la dernière assemblée)

Avis de motion est donné par Claude Lecomte à l'effet qu'un règlement modifiant la composition du comité administratif de la MRC du Haut-Saint-François sera présenté à une séance ultérieure de conseil.

Par la suite, les élus conviennent de procéder à l'élection des membres du comité en vertu du nombre actuellement édicté par le règlement en vigueur.

RÉSOLUTION N° 2008-10-4224

Sur la proposition de Céline Gagné, appuyée par Solange Bouffard, **IL EST PROPOSÉ** de nommer Martin Mailhot au sein du comité administratif de la MRC du Haut-Saint François.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 2008-10-4225

Sur la proposition de Martin Mailhot, appuyée par Nicole Robert, **IL EST PROPOSÉ** de nommer Patrice Dodier au sein du comité administratif de la MRC du Haut-Saint François.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 2008-10-4226

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, appuyée par Fabien Morin, **IL EST PROPOSÉ** de nommer Nicole Robert au sein du comité administratif de la MRC du Haut-Saint François.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 2008-10-4227

Sur la proposition de Céline Gagné, appuyée par Claude Lecomte, **IL EST PROPOSÉ** de nommer Fabien Morin au sein du comité administratif de la MRC du Haut-Saint François.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 2008-10-4228

Sur la proposition de Jean-René Ré, appuyée par Patrice Dodier, **IL EST PROPOSÉ** de nommer Jean-Claude Dumas au sein du comité administratif de la MRC du Haut-Saint François.

ADOPTÉE

Comme Fabien Morin refuse sa nomination, et puisque le CA est composé de 4 élus plus le préfet et le préfet suppléant qui siègent d'office, les membres sont tous nommés. Les membres du CA sont nommés jusqu'aux élections de novembre 2009.

13/ Site d'enfouissement L.E.T.

Avancement des travaux d'ingénierie

Claude Brochu expose l'avancement des travaux d'ingénierie aux élus. La demande de CA a été déposée au ministère et les travaux d'arpentage vont bon train. Les élus échangent sur divers aspects du futur LET dont entre autre les déchets provenant de l'extérieur du territoire.

Claude Lecomte fait circuler un avis de convocation pour une assemblée spéciale visant à traiter du futur LET, le 30 octobre, à 19h30. Les membres ne signant pas l'avis recevront celui-ci par courrier recommandé.

Emprunt – travaux futur LET

Ce point est reporté.

14/ Réforme MRC-CLD

Plan de communication – suivi

Une journée porte ouverte aura lieu au parc environnemental le 1^{er} novembre prochain afin de permettre à la population de voir ce qui s'y fait.

Par la suite, une autre journée du même genre sera tenue au centre administratif, la date reste à déterminer et cette fois, les élus et fonctionnaires des 14 municipalités seront invités à découvrir quel est le travail effectué par l'équipe en place.

Messieurs André Perron et Jacques Blais quittent à ce moment – 22h.

15/ Développement local

Déploiement d'internet haute vitesse

Il s'agit d'une proposition de scénario qui desservirait 100% des citoyens avec la technologie fixe sans fil complétée par le satellite. Le coût estimé du projet est de 3,2 M\$ et le total de subvention nécessaire est de 1 M\$. Le milieu aura ultimement à rassembler minimalement 20 % de cette somme.

Dominic Provost dépose le document détaillant le projet d'internet haute vitesse. Il traite des points importants et invite les élus à parcourir le document en détails. Différents aspects du projet sont questionnés et discutés.

RÉSOLUTION N^o 2008-10-4229

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, appuyée par Céline Gagné, **IL EST PROPOSÉ** que la MRC du Haut-Saint-François aille de l'avant dans le dépôt d'une demande de subvention au Ministère des Affaires municipales et des régions complétée par d'autres sources pertinentes, afin de doter la partie de territoire non desservie par internet haute vitesse.

ADOPTÉE

L'objectif est d'aller en soumission une fois le financement rassemblé. Si un autre scénario nous est alors soumis, nous pourrions l'évaluer et choisir le meilleur.

Réforme des fonds et programmes d'aide du CLD

Dominic Provost annonce que les fonds JP, FEES et FLI seront réformés alors qu'un nouveau fond nommés « Émergence » sera mis sur pied. Les détails seront acheminés par courriel.

Mesures spéciales pour les municipalités déstructurées et les villes mono industrielles

L'objectif est de faire des 14 municipalités (la MRC entière), le territoire d'intervention pour le programme « mono industriel ». La MRC est l'instance qui établit les critères à ce niveau. Une somme d'environ 800000\$ est disponible dans deux (2) programmes dédiés au territoire reconnu. Actuellement, seulement sept (7) municipalités le sont. Nous avons demandé à la ministre du Ministère des Affaires municipales et des régions de reconnaître tout le Haut-Saint-François.

Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées.

Dominic Provost mentionne qu'un plan d'action sera requis et obligatoire pour chacune des municipalités de Newport, Lingwick et Scotstown. Nous étudierons les détails de cette nouvelle politique gouvernementale et nous reviendrons informer les municipalités concernées.

Budget de développement

Le préfet sensibilise les maires à ce qu'ils réservent un montant et un membre de leur conseil municipal pour le développement local. Il dépose une lettre à chacun en ce sens.

Marc-Jacques Gosselin quitte à ce moment – 22h35.

16/ Période de question du public dans la salle

M. Robert Roy, East Angus

M. Roy questionne sur le Ruisseau Racey et sur les revenus occasionnés par la location du terrain à GSI (plate-forme de compostage). Martin Maltais lui répond que le Ruisseau Racey est une dépense nette de près de 71000\$ et que celle-ci en sera à sa troisième et dernière année de quote-part en 2009. En ce qui concerne la location du terrain à GSI, la somme reçue cette année est de l'ordre de 8000\$ et indexée à chaque année du bail.

17/ Réunions du comité administratif

RÉSOLUTION N° 2008-10-4230

Sur la proposition de Jean-René Ré, appuyée par Nicole Robert, **IL EST RÉSOLU** d'entériner les décisions prises lors des réunions du comité administratif du 3 et du 17 septembre 2008.

ADOPTÉE

Les élus discutent par la suite de la pertinence de faire suivre les procès-verbaux du CA « en projet » non-adoptés, afin que le conseil ne soit pas saisi de ces informations de façon trop décalée.

RÉSOLUTION N° 2008-10-4231

Sur la proposition de Claude Lecomte, appuyée par Céline Gagné, **IL EST RÉSOLU** que les procès-verbaux et les projets de procès-verbaux soient acheminés aux élus du conseil en prévision que ceux-ci puissent en prendre connaissance dans les plus brefs délais.

REJETÉE

	POP	VOIES		EN FAVEUR		EN DÉSACCORD	
				POP	VOIES	POP	VOIES
ASCOT CORNER	2622	3	o	2622	3	0	0
BURY	1273	2		0	0	0	0
CHARTIERVILLE	391	1	n	0	0	391	1
COOKSHIRE-EATON	5114	6	n	0	0	5114	6
DUDSWELL	1746	2	n	0	0	1746	2
EAST ANGUS	3434	4	n	0	0	3434	4
HAMPDEN	224	1	o	224	1	0	0
LA PATRIE	810	1		0	0	0	0
LINGWICK	475	1	o	475	1	0	0
NEWPORT	826	1	o	826	1	0	0
SCOTSTOWN	612	1	n	0	0	612	1
ST-ISIDORE	799	1		0	0	0	0
WEEDON	2781	3	n	0	0	2781	3
WESTBURY	959	1	o	959	1	0	0
TOTAL	22066	28		5106	7	14078	17
MAJORITÉ POPULATION		11034				MAJORITÉ	
MAJORITÉ DES VOTES		15				MAJORITÉ	

Avis de motion - règlement sur les sessions du comité administratif

Avis de motion est donné par Solange Bouffard à l'effet qu'un projet de règlement sur les sessions du comité administratif sera déposé à une séance ultérieure du conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François.

18/ Rapport du préfet suppléant, des membres du CA et du comité de développement

Rapport verbal est fait par chacun des membres du CA.

19/ Correspondance

Mise en filière

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, la correspondance est versée aux archives.

20/ Questions diverses

Résolution d'appui – MTQ demande de surlargeurs

RÉSOLUTION N° 2008-10-4232

ATTENDU QUE l'achat par le gouvernement du Québec à l'automne 2007 de la subdivision Vallée (208 km de Charny à Sherbrooke) du Chemin de fer Québec Central incluant la voie ferrée et 30 mètres d'emprise, la rotonde, les voies d'évitement et l'atelier mécanique, mais l'exclusion de toutes surlargeurs inutilisées;

ATTENDU QUE monsieur Jean-Marc Giguère a entrepris les démarches afin de se départir de ces surlargeurs (totalisant dans la MRC du Haut-Saint-François seulement 3 244 092 pieds carrés au sein de cinq municipalités) et le fait que les municipalités ont signifié, par résolution, au ministère des Transports du Québec (MTQ), leur désir de voir le MTQ se porter acquéreur de ces surlargeurs;

ATTENDU QUE ces surlargeurs pourraient être utiles à la relance du chemin de fer dans un avenir rapproché en permettant l'établissement de desserte aux industries, la construction de voie d'évitement, voire de centre de transbordement;

ATTENDU QUE le rachat récent par le gouvernement du Québec (été 2008) de la subdivision Chaudière (128 km de Notre-Dame-des-Pins à Lac-Frontière) incluant la voie ferrée et 30 mètres d'emprise, mais incluant toutes surlargeurs utilisées ou inutilisées;

À CES CAUSES,

Sur la proposition de Jean-René Ré, appuyée par Solange Bouffard. **IL EST RÉSOLU** de demander au gouvernement du Québec d'acheter toutes ces surlargeurs ou terrains encore propriété de monsieur Jean-Marc Giguère et d'ainsi corriger cet oubli causant une iniquité et un préjudice à la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE

Lettre de félicitations – Mme France Bonsant

RÉSOLUTION N° 2008-10-4233

IL EST RÉSOLU unanimement de féliciter Mme France Bonsant pour sa réélection aux récentes élections fédérales.

ADOPTÉE

Mot de prompt rétablissement – M. Normand Potvin

RÉSOLUTION N° 2008-10-4234

IL EST RÉSOLU unanimement de faire parvenir un mot de prompt rétablissement à M. Normand Potvin.

ADOPTÉE

21/ Levée de l'assemblée

Solange Bouffard propose la levée de la séance à 23 h 10.

Secrétaire-trésorier

Préfet